Création d'un groupe local PJC pour une alliance écologique et sociale

La Réunion n'est pas exempte de projets inutiles et écocides, d'aberrations stratégiques et de boulots de merde menant à des impasses. Un des exemples les plus parlants est le développement d'une économie du tout automobile. L'île est sclérosée par son nombre de voitures et la solution proposée est de construire des route et quand il n'y a plus de place sur terre, on les fait sur la mer comme « La Nouvelle Route du Littoral ». Un viaduc au dessus de la mer et une digue jamais terminée faute de roches (ils n'avaient pas prévu les carrières...) Ce n'est qu'un exemple d'un système où capital et économie post-coloniale exploitent ressources et main d'œuvre dans un des départements français ayant le plus fort taux de pauvreté, des boulots à la con, qui détruisent les hommes, les femmes, l'ensemble du vivant non humain, les ressources, dans l'unique but de servir le capital. Voilà de quoi il faut se débarrasser! Quelques rencontres ont donc eu lieu avec la FSU, Greenpeace, ATTAC et la LDH pour construire un groupe PJC local. Le projet stimule tout le monde, il nous reste beaucoup d'acteurs des luttes locales à rencontrer, finaliser puis formaliser le groupe.

Anthony, représentant de section syndicale SUD Santé Sociaux/Solidaires et conseiller du salarié



Contre la répression anti-syndicale à La Poste, à l'attaque!

C'est parti d'une visite de bureaux dans un centre courrier, en février. La directrice a voulu empêcher Samuel, secrétaire adjoint de Sud PTT Réunion et représentant syndical, de parler avec les agent es. il fait alors un courrier à la direction pour qu'elle le laisse exercer ses fonctions. Quand il est finalement reçu la direction le met à pied et le convoque à un conseil de discipline! La cause: il n'aurait pas le droit de prendre la parole dans les bureaux. La Poste demande aussi son licenciement... C'est fou mais c'est comme ça chez nous! Le jour du conseil de discipline, avec Solidaires La Réunion, on a organisé un rassemblement de soutien devant la direction (voir photo). Il y a eu des prises de parole, des journalistes sont venus, on a fait une conférence de presse, les sections de Solidaires ont beaucoup soutenu Samuel. Suite à ce conseil de discipline, La Poste a voté pour le licenciement de Samuel. Étant donné qu'il est salarié protégé, la demande est passée par l'Inspection du travail, qui a refusé le licenciement. Mais la Poste n'a rien voulu entendre et a sanctionné Samuel de 3 mois de mise à pied, sans solde! Pour l'instant, c'est la caisse de solidarité de Sud PTT qui prend en charge son salaire, mais on compte contester sa sanction aux prud'hommes, et porter plainte pour discrimination syndicale et atteinte au droit syndical.

Bruno, représentant de section syndicale Sud PTT

sur facebook: Solidaires974 et sudpttreunion